

**Politique cantonale appropriée  
en matière de lits d'EMS**

Une coupure de presse distribuée par le Secrétariat du Parlement (cf. Bulletin « Patrons » No 5 de mai 2007) confirme ce que l'on pressentait : la totalité des cantons romands connaissent, ou vont connaître, une pénurie de lits d'EMS (estimée à 243 lits pour le Jura).

Si l'on s'en réfère au système bernois, la solution à ce problème est à rechercher dans un partenariat Etat-investisseurs privés. Cité en exemple, le canton de Berne a opté pour une collaboration active avec les établissements privés afin de répondre à la fois à la demande de formes d'habitation différentes et aux besoins des personnes âgées. Ce modèle repose sur trois axes principaux : indépendance, libre choix et solidarité.

Cette problématique, qui nous a déjà interpellés par le passé, soulève les questions suivantes :

1. Le Gouvernement a-t-il évalué les besoins du canton et parvient-il aux mêmes conclusions s'agissant de la pénurie évoquée ?
2. Partage-t-il l'idée qu'une politique cantonale adaptée passe par un partenariat Etat-investisseurs privés ?  
Des contacts ont-ils été noués dans ce sens ?
3. Qu'en est-il des rumeurs qui prêtent au Gouvernement l'intention d'augmenter le nombre de lits dans l'unité cantonale de gérontologie ?
4. Est-il exact qu'un consultant externe préconise la diminution du nombre de lits des EMS jurassiens ?

Le 20 juin 2007

AU NOM DU GROUPE LIBERAL-RADICAL,

le responsable :

*S. Vifian*

Serge Vifian

*Dorel Schneide*